

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 JUIN 2024

Délibération n°2024.06.107.B

Soutien au programme 2024 de l'association des professionnels du jeu vidéo - SO GAMES : attribution d'une subvention

LE VINGT SEPT JUIN DEUX MILLE VINGT QUATRE à 17 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 21 juin 2024

Secrétaire de Séance: François NEBOUT

Membres en exercice: **27**

Nombre de présents: **17**

Nombre de pouvoirs: **3**

Nombre d'excusés: **7**

Membres présents : Michel ANDRIEUX, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Maud FOURRIER, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Jean-Luc MARTIAL, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Philippe VERGNAUD, Vincent YOU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : Eric BIOJOUT à Hassane ZIAT, François ELIE à Xavier BONNEFONT, Michaël LAVILLE à Gérard DESAPHY,

Excusé(s): Jean-Jacques FOURNIE, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Francis LAURENT, Pascal MONIER, Dominique PEREZ, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240627-2024_06_107B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2024

Affichage : 03/07/2024

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 27 JUIN 2024

**DÉLIBÉRATION
N°2024.06.107.B**

Rapporteur : Monsieur ROY

SOUTIEN AU PROGRAMME 2024 DE L'ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DU JEU VIDEO - SO GAMES : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

- ODD 9 : Industrie Innovation et Infrastructure
- ODD 17 : partenariats

SO Games est née de la fusion de Bordeaux Games et d'Angoulême JV pour devenir en 2020 l'association des professionnels du Jeu Vidéo en Nouvelle-Aquitaine.

Elle a pour vocation de rassembler les professionnels du jeu vidéo. Sa mission principale est la coordination des moyens et des actions des entreprises du secteur du jeu vidéo et du multimédia, et toute action favorisant le secteur de l'industrie des loisirs interactifs de Nouvelle-Aquitaine.

SO Games a pour objectif de favoriser la croissance de la filière dans la région.

Pour cela, l'association :

- ✓ Anime la filière des métiers du jeu vidéo au travers de Networking et de mutualisation (représentation nationale et internationale, d'une identité locale, recensement et formalisation de la liste des acteurs locaux, réunions généralistes et thématiques, etc) ;
- ✓ Organise le recrutement et la gestion des ressources humaines ;
- ✓ Réalise une mise à niveau économique des acteurs locaux face aux concurrents :
 - Veille sur les aides et mécanismes fiscaux disponibles, identification, interfaçage avec les instances et organismes, gestion comptable ;
 - Montage de partenariats avec les pôles de compétitivité ;
 - Montage de dossiers CNC (FAJV et CIJV) ;
 - Mutualise la représentation commerciale ;
 - Gère des offres mutualisées et des possibilités de réponse collective à des appels d'offre ;
- ✓ Assure une présence sur les salons, avec organisation et financement de voyages ;
- ✓ A terme, organiser des salons et attirer les acteurs nationaux et internationaux sur la région.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240627-2024_06_107B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2024
Affichage : 03/07/2024

Afin de soutenir la constitution de ce cluster régional dont Angoulême est, avec Bordeaux, la pierre angulaire en raison de l'implantation de nombreux studios indépendants et de l'Ecole Nationale des Jeux Vidéo (CNAM ENJMIN), il est proposé de financer SO GAMES à hauteur de 10 000 € pour l'année 2024.

Les autres co-financeurs sollicités sont la Région, Magelis, la communauté urbaine de Bordeaux.

Ce cluster contribue à la vitalité de la filière jeux vidéo sur notre territoire et les événements organisés (Spawn, Game Conf,...) sont un vecteur d'attractivité.

Considérant les enjeux territoriaux sur le développement des compétences autour de l'image et du numérique, les liens avec la technopole territoriale Eurekatech,

Considérant que les actions spécifiques proposées en 2024 s'inscrivent en lien avec les feuilles de routes Industrie créative et industrie du futur portées par la technopole Eurekatech et les orientations de GrandAngoulême en matière de développement économique et d'attractivité,

Considérant que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions, tout élu qui pourrait être intéressé, y compris à titre personnel ou familial par ces versements.

Je vous propose :

D'APPROUVER le versement d'une subvention à l'association SO Games d'un montant de 10 000 € pour 2024.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention.

Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240627-2024_06_107B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2024
Affichage : 03/07/2024